



**ABBAYE
LA JEUNE SUISSE
RENEUS**

Case postale - 1020 Renens Vd1
www.abbayerenens.ch

Aux membres de l'Abbaye " La Jeune Suisse " de Renens

Renens, le 21 mai 2021

Cher Membre,

Au nom du Conseil incorpore, je tiens en préambule à t'adresser nos plus chaleureuses salutations, et à te remercier pour ta fidélité à notre société et ta compréhension à l'égard de tous les changements que ton conseil a dû initier pour s'adapter au mieux à cette pandémie.

En cette deuxième année de pandémie COVID-19 et en application des directives de l'OFSP, respectivement du canton de Vaud, ton Conseil s'est vu contraint de ne pas organiser notre traditionnelle assemblée générale sous sa forme présentielle accoutumée.

En conséquence, notre **172^{ème} assemblée générale** se fera sous **la forme écrite**, nous contraignant en cela à déroger exceptionnellement à l'article 12 de nos statuts, mais nous permettant cependant de respecter l'article 11 des dits statuts, ainsi qu'à ses impératifs à savoir notamment :

- a) Ratifier les admissions prononcées par le Conseil;
- b) Approuver les comptes présentés par la Commission de vérification des comptes;
- c) Fixer les indemnités allouées au greffier et au trésorier;
- d) Nommer l'abbé-président, le greffier et les autres membres du Conseil ainsi que de la Commission de vérification des comptes;
- e) Fixer les cotisations;
- f) Fixer la date de la fête et la contribution à celle-ci;
- g) Nommer les membres d'honneur;
- h) Délibérer sur toute proposition d'un de ses membres ou du Conseil.

Je te remercie pour ta compréhension et t'adresse, cher Confrère, mes plus cordiales salutations.

Abbé-président

Pascal Barraudy



**Aux membres de l'Abbaye
" La Jeune Suisse " de Renens**

Renens, le 21 mai 2021

Cher Membre,

Nous avons le plaisir de te remettre l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire 2021.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2020.
2. Rapport d'activité 2020.
3. Admissions, démissions, radiations, décès.
4. Rapport du Trésorier.
5. Rapport des vérificateurs des comptes.
6. Nomination des vérificateurs des comptes.
7. Fixation de la finance d'entrée et des cotisations.
8. Fixation des indemnités au trésorier et au greffier.
9. Fête triennale des 4, 5 et 6 septembre 2021
10. Rapport de la commission des tirs et challenge interne.
11. Propositions individuelles et divers

Nous t'adressons, cher Membre, nos très cordiales salutations.

Pour le Conseil de l'Abbaye « La Jeune Suisse » :

Pascal Barraudy, Abbé-président

Pascal Golay, Greffier

Annexe : bulletin de versement pour le paiement de la **cotisation annuelle**

- Membre honoraire CHF. 50.-.
- Membre actif CHF. 60.-.

Tirs d'entraînement & challenge AJSR, stand de Vullierens, les 1^{er} juin, 17 juin, 17 août 2021

**Assemblée générale
de la société d'Abbaye « La Jeune Suisse » de Renens
2021**

Cette 172^{ème} assemblée générale est réalisée exceptionnellement pour des raisons de pandémie COVID-19 sous la forme écrite, et ceci en conformité avec l'article 11 de nos statuts et en dérogation de l'article 12 de ces mêmes statuts.

L'ordre du jour fait partie intégrante des documents remis sous pli et pour les raisons mentionnées ci-dessus, il n'est pas possible de le modifier ou d'y apporter une adjonction.

Le vote se faisant par écrit, il n'est pas nécessaire de nommer deux scrutateurs, le conseil te fera parvenir ultérieurement les résultats des votes reçus.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2020

Le rapport complet de ce PV est disponible sur le site www.abbayerenens.ch rubrique Calendrier / Assemblées générales ou vous pouvez le demander via SMS au 0792026521.

L'AG 2020 s'est déroulée le 6 mars 2020 dans la salle de spectacles de Renens avec 82 membres présents.

Pascal Waeber et Nicolas Catillaz sont nommés scrutateurs.

Le PV de l'assemblée du 1^{er} mars 2019 est lu et n'apporte pas de commentaire.

Notre Abbé passe ensuite en revue les diverses activités du Conseil, dont les 4 représentations dans les Abbayes d'Ecublens, de Préverenges, de Denges et de Prilly.

4 nouveaux membres sont présentés, soit MM. **Marin Von Gunten, Alberto Mocchi, Antoine Perret et Jimmy Rohrbach.**

7 membres sont démissionnaires, MM. Eric Bernard, Daniel Divorne, Jean-Claude Dupuis, Pierre-Alain Favre, Bertrand Gebhard, François Isenring et Roger Peytrinet.

2 radiations avec MM. Michel Miéville et Stéphane Tauxe.

9 décès en les regrettés **Serges Catillaz, Sabit Jahija, Jean-Pierre Meylan, Rémy Pidoud, Walter Reichlin, Pierre Rossire, Hubert Roubaty, Peter Traber et André Von Gunten.**

Le nouvel effectif de notre Abbaye se composait donc pour 2020 de **180 membres**, dont 13 membres d'honneur et 15 membres honoraires.

La parole est ensuite donnée au Trésorier qui nous lit son rapport disponible sur la version complète de ce PV. Celui-ci indique une fortune nette de CHF 98'441.98.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Louis Noël, deuxième vérificateur.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont validés à l'unanimité par l'assemblée.

Gilles RoCHAT est nommé vérificateur suppléant.

Les cotisations ainsi que la finance d'entrée et les indemnités au greffier et au trésorier restent inchangées.

Alain Joly, responsable des tirs, donne son rapport qui est disponible sur la version complète de ce PV, dont notamment les résultats du Challenge avec à la première place d'Alain Peneveyre avec 857 points, suivit de Alain Joly avec 848 points et Christophe Masson avec 842 points.

Au point 11, l'assemblée accepte que notre Abbaye finance à hauteur de CHF 15'000.- les travaux de rénovation des lignes de tirs de Vullierens en échange d'un droit d'utilisation gratuit et incompressible de 30 ans.

Après présentation de la fête 2020 par la commission d'animation, l'Abbé clôture cette assemblée à 20h10.

2. Rapport d'activité 2020

L'année 2020, fut malheureusement celle de l'annulation de notre Fête en raison de la pandémie de COVID-19 et de son report au 4, 5 et 6 septembre 2021. Elle fut donc à cet égard et contrairement aux autres années, une année que l'on peut qualifier de particulièrement calme. A l'image de notre société d'Abbaye, les autres abbayes du Giron de la Venoge ont annulé leur fête, ceci a eu pour conséquence que nos activités se sont résumées à ce qui suit :

Le 6 mars 2020, s'est déroulé notre assemblée générale ordinaire dans un contexte pas ordinaire. En effet, sous l'égide de notre lieutenant d'Abbé propulsé pour l'occasion responsable sécurité COVID-19, un gel hydroalcoolique fut disposé à l'entrée de la salle de spectacles et par souci de faire respecter les distanciations sociales, le nombre de personnes par table fut limité à cinq. Dans ce contexte, chaque Membre reçut un verre, un gobelet apéritif et son couvert. Malgré cet environnement défavorable, notre assemblée générale fut un succès se déroulant en présence de 76 courageux Membres qui nous firent l'honneur de leur présence. Pour les récompenser de leur participation active, la partie officielle fut conclue par la distribution d'excellentes et solides portions de choucroute, accompagnées de viennes, saucissons vaudois, lard et jambon fumé. Notre Membre Bernard Roch fut comme à l'habitude au fourneau et à la manœuvre, merci à lui. Le tout fut suivi de 15 vacherins Mont d'Or et d'un certain nombre de bouteilles d'eau minérale, de vin blanc, de vin rouge et sans oublier le traditionnel café accompagné de biscuits variés et divers. Vers 23 heures trente, l'agape fut conclue et les plus vaillants d'entre nous continuèrent tout aussi assidument l'assemblée dans la joie et bonne humeur au Carnotzet de l'abbaye.

Les 9 juin, 17 juin et 27 août, se sont déroulés les tirs du challenge de la Jeune Suisse. Les tireurs ont pu découvrir un stand rutilant, un système électronique dernier cri et une ciblirie avec des récupérateurs de balles flambant neuve. Je tiens à remercier solennellement Alain Joly, notre responsable des Tirs, Luc-François Martignier, Abbé-président de Vullierens, Jean-Jacques Mercier, Président de la société de Tirs de Vullierens et la Municipalité de Vullierens pour l'excellent travail accompli. Aujourd'hui, grâce aux efforts de tous et à la bienvenue participation financière de la Jeune suisse de Renens, la société de tir de Vullierens ainsi que les sociétés d'Abbaye de Renens et Vullierens peuvent se targuer de disposer d'un stand de tir moderne, dans un cadre champêtre où il fait bon tirer en toute sécurité. La convention signée entre les parties entérine officiellement pour les trente prochaines années cette entente, fruit d'une belle amitié entre nos trois sociétés. Au point 10 du rapport de notre Responsable des tirs vous trouverez plus d'informations sur les aménagements du stand ainsi que les résultats des tireurs qui ont participé au challenge 2020.

Le **dimanche 9 août**, Claude Margot et moi-même sommes allés à Mézières à l'Assemblée générale de la Fédération des abbayes vaudoises.

Le samedi 12 septembre, les représentants de votre Conseil se sont rendus au stand des Effoliez à Echandens au traditionnel Tir Inter-Conseil du Giron de la Venoge. Au point 10 du rapport de notre Responsable des tirs vous trouverez le classement et les résultats de ce tir.

Le vendredi 11 novembre, nous aurions dû nous rendre à l'Assemblée générale des Abbayes du Giron de la Venoge à Prilly. Celle-ci pour des raisons de Covid-19 a été repoussée en 2021.

L'année 2020, restera celle de la pandémie et de son cortège de difficultés. En ce qui nous concerne, elle restera dans les mémoires comme l'année où décision fut prise par votre Conseil de la repousser aux 4, 5 et 6 septembre 2021. Cette décision prise en avril le fut la mort dans l'âme d'autant plus que nous étions prêts et que nous vous avons mis l'eau à la bouche lors de l'assemblée générale 2020. Je terminerai mon rapport d'activités en remerciant chaleureusement pour leur compréhension et leur résilience tous nos Membres, les Membres du Conseil, notre nos deux Huissiers et notre banneret.

3. Admissions – démissions - radiations – décès

Admission

J'ai le grand plaisir de vous annoncer l'arrivée de deux nouveaux membres en la personne de :

Yvan Pascal Christinat né, le 26 janvier 1961, domicilié à Renens, il est tuyauteur chez Matisa, et est parrainé par Christophe Masson et Jean-Marc Dupuis.

Fabrice Perroud né, le 4 décembre 1989, domicilié à Renens, il est automaticien chez Medtronic et est parrainé par Bruno Hartman et Christian Fragnière.

Ces deux candidatures **vous sont chaudement recommandées** par votre conseil et nous souhaitons d'ores et déjà une très cordiale bienvenue à **Yvan Pascal** et **Fabrice**, nous les recevrons dignement lors de notre assemblée générale du 4 mars 2022. Leurs brassards seront remis solennellement lors de notre prochaine fête triennale en 2024 sur la place du village avant le couronnement des rois. Je les félicite déjà pour leur engagement au sein de la Jeune Suisse et leur souhaite beaucoup de plaisir parmi nous.

Démissions

J'ai le regret de vous annoncer les deux démissions suivantes :

Allan Fattebert et Jean-Claude Rochat.

Nous regrettons naturellement leurs départs mais respectons leurs décisions.

Radiations

Nous avons malheureusement 4 radiations à vous annoncer cette année si les cotisations en retard ne sont toujours pas payées au 30 juin 2021. Ce sont celles de **Sébastien Bickel**, **Cédric Jaccaud**, **Daniel Jan** et **Christophe Kocher**. Ils n'ont pas payé leur cotisation depuis trois ans et ceci malgré les nombreux rappels.

Décès

J'ai le triste devoir de vous faire part du décès **de quatre de nos membres**. Il s'agit de,

- **Claude Aebischer**
- **Michel Besson, père de notre estimé Membre du conseil Pascal Besson**
- **Jean-Pierre Mathez**
- **René Jaquier**

Tous les Membres de notre société d'Abbaye garderont un souvenir ému de nos trois défunts Confrères.
Compte tenu des admissions, démissions, radiations et décès annoncés, « La Jeune Suisse » compte à ce jour **172 membres** y compris **15** membres honoraires et **13** membres d'honneur.

4. Rapport du trésorier pour l'exercice 2020

Rapport général

Les Fr. 10'050.- de recettes concernent les cotisations de membres et sont conformes aux prévisions.

Concernant les charges, les postes les plus importants demeurent l'assemblée générale (Fr. 3'418.-), les frais divers (Fr. 943.40) et le stand de Vullierens (Fr. 15'000.-), avec cette nouvelle convention signée le 24 avril 2020, notre Abbaye pourra profiter pendant 30 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2050, de l'usage du stand pour ses fêtes triennales.

Compte de résultat

Le compte de résultat laisse apparaître des charges pour un montant de Fr. 20'988.15 pour des revenus s'élevant à Fr. 10'050.-, donnant pour l'année 2020 un résultat négatif de Fr. 10'938.15. Le résultat négatif de l'année 2020 sera viré au compte « Fortune de l'association ».

Bilan de clôture

Le bilan de clôture se résume de la manière suivante :

les actifs de Fr. 94'664.88 représentent les passifs suivants:

Fortune de l'association	Fr.	88'237.10
Fond de manifestations	Fr.	9'790.18
Passifs transitoires (électricité 4è trimestre) (annonceurs livret de fête)	Fr.	7'575.75

Pertes net 2020 **Fr. 10'938.15**

Info: demande d'admission en tant que sociétaire de la Société Coopérative d'Habitation de Renens et par l'achat de 70 parts sociales à Fr. 300,- pour un montant de Fr. 21'000.-

Pour le **budget 2021** pas de changements importants sont attendus.

Pour terminer, j'adresse de vifs remerciements à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel, un merci particulier à Johnny Perera pour ses précieux conseils.

Claude Margot

Trésorier

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Messieurs et chers amis,

La commission de vérification des comptes, désignée par l'assemblée générale du 6 mars 2020, s'est réunie, conformément à son mandat, le mercredi 5 mai 2021 pour procéder au contrôle des comptes de l'exercice 2020.

Les membres de la commission présents ont constaté ce qui suit :

- Le bilan et le compte de résultats concordent avec la comptabilité.
- Les écritures passées étaient conformes aux pièces justificatives présentées.
- La comptabilité est tenue avec exactitude.

Par ailleurs, nous remercions le trésorier pour la bonne tenue de ses comptes, leur exactitude, ainsi que pour tous les renseignements fournis lors du contrôle.

En conclusion, nous vous proposons :

1. d'approuver sans réserve le bilan et les comptes de résultats bouclés au 31.12.2020.
2. de donner décharge au trésorier pour sa gestion des comptes 2020.
3. de nous décharger de notre mandat.

Renens, le 5 mai 2021

La Commission de vérification

			
Johnny Perera Rapporteur	Louis Noël Membre	Raymond Bovier Membre	Gilles Rochat Suppléant

Si vous approuvez les comptes et donnez décharge au comité pour sa gestion, au Trésorier pour la tenue de ses comptes et à la Commission de vérification pour les contrôles effectués, votez « **OUI** ».

Si vous n'approuvez pas les comptes et ne souhaitez pas donner décharge au comité pour sa gestion, au Trésorier pour la tenue de ses comptes et à la commission de vérification pour les contrôles effectués, votez « **NON** ».

Si vous souhaitez vous abstenir, votez « **ABSTENTION** ».

Veillez voter au moyen du bulletin qui se trouve en dernière page.

6. Nomination des vérificateurs des comptes

Johny Perrera arrive au bout de son mandat de rapporteur et c'est l'occasion pour nous de le remercier sincèrement pour l'accomplissement de sa mission.

La commission de vérification se présente donc comme suit pour 2021,

- **Louis Noël** devient rapporteur
- **Raymond Bovier** passe comme premier vérificateur
- **Gilles Rochat** devient second vérificateur

Jean-Marc Dupuis s'est proposé en tant que membre suppléant, c'est avec plaisir que nous le nommons comme nouveau suppléant. Au nom du Conseil, je félicite Jean-Marc Dupuis et le remercie d'ores et déjà pour son engagement.

7. Fixation de la finance d'entrée et des cotisations

Le conseil vous propose de **maintenir en 2021** les cotisations et la finance d'entrée aux montants actuels, soit:

Membre actif : **CHF. 60.-**

Membre honoraire : **CHF. 50.-**

Finance d'entrée : **CHF. 50.-**

Si vous approuvez la proposition du Conseil, votez « **OUI** ».

Si vous refusez la proposition du Conseil, votez « **NON** ».

Si vous souhaitez vous abstenir, votez « **ABSTENTION** ».

Veillez voter au moyen du bulletin qui se trouve en dernière page.

8. Fixation des indemnités au trésorier et au greffier

Avec l'approbation des intéressés, le Conseil vous propose de maintenir le montant symbolique de l'indemnités à CHF. 100.- par année.

Si vous approuvez la proposition du Conseil, votez « **OUI** ».

Si vous refusez la proposition du Conseil, votez « **NON** ».

Si vous souhaitez vous abstenir, votez « **ABSTENTION** ».

Veillez voter au moyen du bulletin qui se trouve en dernière page.

9. Organisation de notre fête triennale des 5, 6 et 7 septembre 2021

Lors de la dernière assemblée générale vous avez à l'unanimité mandaté votre Conseil pour qu'il organise la fête triennale 2021. Je dois malheureusement vous informer que votre Conseil à la quasi-unanimité en date du 28 avril 2021 a décidé de renoncer à organiser notre fête triennale en 2021. C'est la mort dans l'âme et bien que les préparatifs soient déjà bien avancés, qu'en raison de toutes les incertitudes liées au COVID-19, nous avons dû pour la seconde fois prendre cette difficile décision.

Au chapitre des bonnes nouvelles, votre Conseil organisera le 4 septembre 2021 à l'intention de tous ses Membres une journée de Tir au stand de Vullierens. Celle-ci sera auréolée de prix et agrémentée d'un dîner et d'un souper avec ambiance musicale. Le programme et les invitations vous parviendront d'ici fin juillet

2021 et nous vous prions d'ores et déjà de réserver cette date. Nous espérons et nous réjouissons de vous revoir nombreux et en pleine forme à cette occasion.

10. Rapport de la Commission des tirs et challenge interne

Monsieur l'Abbé-Président,

Messieurs les membres d'honneur, Messieurs et chers amis,

Tirs d'entraînements et challenge interne

Je commence comme chaque année par les tirs d'entraînements et challenge de la Jeune Suisse. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont prêté main forte lors de ces soirées, ainsi que les membres de l'abbaye de Vullierens.

Lors de cette année très particulière les tirs ont pu quand même avoir lieu.

Pour rappel le challenge est basé sur le total des deux meilleures passes de 5 coups à 100 points exécutées lors de deux dates différentes d'entraînement.

Voici les résultats des personnes qui sont venues au moins 2 fois :

1	Alain Joly	412	419	417	836
2	Alex Mustieles	413	419	396	832
3	Christophe Biolley	405	413	395	818
4	Christophe Masson	400	0	407	807
5	Nicolas Catillaz	393	408	393	801
6	Pascal Golay	265	420	372	792
7	Bruno Hartmann	373	396	393	789
8	Alain Peneveyre	393	376	0	769
9	Pierre-Alain Pingoud	354	399	0	753
10	Pascal Waeber	0	407	311	718
11	Pierre-Alain Biolley	348	331	368	716
12	Pascal Barraudy	388	0	319	707

Le challenge est donc attribué pour 2020 à : **Votre serviteur avec 836 points.**

Pour cette année 2021, le challenge aura lieu en respectant les mesures de sécurité.

Voici les dates : **Le mardi 1^{er} juin, le jeudi 17 juin et le mardi 17 août** Ces dates sont indiquées sur le site.

Je répète comme chaque année à nos membres qui sont astreints aux tirs militaires, que vous avez la possibilité de joindre l'utile à l'agréable, en profitant de ces soirées pour vous acquitter de cette obligation.

Si les restrictions sanitaires le permettent, lors de ces soirées la société de tir de Vullierens organise une agape bien appréciée qui nous permet de passer un bon moment de convivialité.

La commission de tir sera présente à toutes les soirées pour coacher ceux qui le veulent.

Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge

Le Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge organisé par l'Abbaye de Prilly s'est déroulé le 12 septembre 2020 à Echandens.

Votre conseil s'est déplacé en force et motivé comme chaque année. Les tireurs présents : notre lieutenant d'Abbé Christophe Masson, Nicolas Catillaz, Pascal Waeber, Alex Mustieles, et Pascal Golay. Un grand merci à eux.

Encore une fois les circonstances particulières, ont perturbé cette édition. Plusieurs Abbayes n'avaient pas assez de tireurs pour être classées, ou ne sont pas venues.

Voici les résultats :

Au classement de groupe des Abbayes, C'est l'Abbaye des Laboueurs de Bussigny avec 782 points qui remporte cette édition. La Jeune Suisse se classe 5^{ème} avec la moyenne de 679.6 points.

Classement individuel : 1^{er} Jean-Charles Mignot de Denges avec 865 points. Pour la jeune Suisse notre meilleur représentant est Alex Mustieles classé 13^{ème} avec 786 points.

Au classement du coup profond : 1^{er} Nicolas Ferreira de Denges avec un 100 appuyé par un 99. Pour La Jeune suisse 17^{ème} Alex Mustieles avec un 96 appuyé par un 92.

Cette année c'est la Jeune Suisse qui a l'honneur, et la responsabilité de l'organisation de cette traditionnelle journée. Elle aura lieu le samedi 28 août 2021 au stand de Vullierens bien sûr. Pour le bon déroulement de cette compétition nous avons besoin de plusieurs volontaires comme secrétaire de tir au stand. Les personnes intéressées, sont priées de prendre contact avec le responsable des tirs : alain.joly@bluewin.ch / 079 301 44 77.

Fête triennale 2021

Votre comité ayant été dans l'obligation de renoncer à organiser notre traditionnelle fête triennale, a décidé de garder **le samedi 2 septembre 2021** prévu pour la journée de tir et de vous proposer une journée festive au stand de Vullierens avec un plan de tir unique et différent.

Une convocation avec inscription vous parviendra ultérieurement, ainsi que tous les détails du déroulement de cette journée.

Comme pour le tir inter-conseils nous avons également besoin de plusieurs volontaires comme secrétaire de tir au stand. Les personnes intéressées, sont priées de prendre contact avec le responsable des tirs : alain.joly@bluewin.ch / 079 301 44 77.

Pour terminer mon rapport, je vous rappelle que le système de tir a été remplacé l'année dernière par du matériel de dernière génération, des récupérateurs de balles ont été installés, les cibles remises à neuf, et plusieurs modifications ont aussi dues être faites pour l'homologation de ces nouveautés. Une grande partie des travaux a été réalisée par les membres de la société de tir, et de l'abbaye de Vullierens. Je les remercie.

Votre commission des tirs espère vous retrouver nombreux lors de séances d'entraînements et bien sûr le 4 septembre, afin de se retrouver et de passer des agréables moments.

Félicitations à **Alain Joly** pour ce brillant résultat !

J'adresse mes chaleureux remerciements à Alain pour son rapport et pour son engagement en tant que responsable des tirs. Je tiens à souligner son souci à faire régner la sécurité lors de tous nos tirs, ce qui est primordial à nos yeux. Je vous encourage tous à participer nombreux à notre challenge interne, c'est aussi l'occasion au terme des tirs de partager un bon moment, en toute amitié, autour d'une grillade et d'un petit verre qui vous sont proposés pour des prix modiques.

11. Propositions individuelles et divers

Nous vous prions d'indiquer vos propositions et remarques dans le bulletin qui se trouve en dernière page.

Au nom du Conseil de « La Jeune Suisse de Renens » je vous réitère tous nos chaleureux remerciements pour votre soutien inconditionnel et votre compréhension face à cette situation exceptionnelle. Nous nous réjouissons de vous revoir tous bientôt et vous adressons, cher Membre, nos plus chaleureux et cordiaux messages.

Prenez soin de vous et vive « La Jeune Suisse de Renens » !

L'abbé-président

Pascal Barraudy



ASSEMBLEE GENERALE 2021

BULLETIN DE VOTE

Nom :

Prénom :

Mettez une croix sous « OUI », « NON » ou « ABSTention » selon votre choix pour chacune des questions suivantes :

	OUI	NON	ABST
Entrée de Yvan Pascal Christinat			
Entrée de Fabrice Perroud			
Comptes 2020			
Rapport des vérificateurs des comptes 2020			
Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation 2021			
Fixation des indemnités au Greffier et au Trésorier			
Nomination de J.-M. Dupuis comme vérificateur suppléant			

Merci de renvoyer votre vote **d'ici le 30 juillet 2021** à Abbaye Renens, case postale, 1020 Renens 1.

Vous pouvez également compléter ce formulaire online via : www.abbayerenens.ch, rubrique agenda puis Assemblées générales.

Ou par courrier à Abbaye de Renens, Case Postale , 1020 Renens 1